



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
N°1919720130428-VF011-2021-0001DE
Date de réception préfecture : 30/04/2026

Date de convocation : 22 avril 2026

Délibération n° VI-DEL-2026-058

Date d'affichage : 22 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 35

Présents : 31

Votants : 35

Objet : Amendement – Subvention au « Collège de Guinette »

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilles BAYART, Maire d'Etampes.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilles	BAYART	Maire
M.	Guy	ALDEGUER	1 ^{er} Adjoint au Maire
Mme	Virginie	TARTARIN	2 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Bésart	BLAKAJ	3 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Géraldine	PATARD	4 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Régis	DARRIBERE	5 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Morgane	BLOT	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Victor	HENNEBELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Fatimata	BÂ	8 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Rémy	THOUVENOT	9 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Séverine	PETITPIERRE	10 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Jacques	GODARD	Conseiller municipal
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
M.	Mohamed	SAROUNI	Conseiller municipal
Mme	Paola	LENDORMY	Conseillère municipale
Mme	Marie-Aline	MULARD	Conseillère municipale
Mme	Patricia	BEAUPERE	Conseillère municipale
Mme	Ghania	IDRI	Conseillère municipale
M.	El Hadji Assane	SARR	Conseiller municipal
Mme	Isabelle	MYTYCH	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
Mme	Laura	HOURMAN	Conseillère municipale
M.	Clément	LORY	Conseiller municipal
M.	Thomas	GAURET	Conseiller municipal
M.	Bastien	SORET	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Annie-Claude	MOZZANI	Conseillère municipale
Mme	Catherine	RONNIN	Conseillère municipale
M.	Messaoud	HAMMOU	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Giovanni	CHAAFA	Conseiller municipal

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Mme Mathilde DESAUTY représentée par Mme Paola LENDORMY, Mme Sylvie VAN DER LINDEN représentée par Mme Patricia BEAUPERE, M. Kevin LE FOLL représenté par Mme Annie-Claude MOZZANI, Mme Aïcha AHRAOUI GAVINET représentée par M. Messaoud HAMMOU

SECRETARE DE SEANCE : M. Thomas GAURET

Le groupe Etampes en Commun a déposé un amendement concernant la subvention au « Collège de Guinette » :

Dispositif :

Au projet de délibération, les mots « 1 000 € » sont remplacés par « 2 000 € ».

Exposé des motifs :

Le projet de séjour d'échange des élèves du Collège de Guinette à Ankara a mobilisé l'ensemble de la communauté éducative et des élèves concernés par ce projet. Chacun a pu, ces derniers mois, croiser les organisateurs et les élèves sur le marché, organiser des ventes solidaires afin de récolter des fonds.

Ce séjour, qui se tiendra la semaine prochaine, répond à des objectifs éducatifs et d'ouverture culturelle ambitieux. Il permettra aux élèves de l'atelier théâtre de profiter du festival de théâtre francophone organisé par le lycée Tevfik Fikret (les Tevfiks d'or). Cette manifestation s'étend sur cinq jours, et agglomère des troupes de toute la Turquie, de l'Europe et du bassin méditerranéen. Les élèves du collège pourront, à cette occasion, eux-mêmes présenter un spectacle. Ils pourront également profiter de nombreuses visites culturelles à Ankara (Mausolée d'Atatürk, usée des civilisations anatoliennes, vieille ville...).

Ce séjour participe, en outre, au rayonnement de notre commune à l'international. Les élèves du lycée Tevfik Fikret ont en effet pu profiter d'un séjour à Étampes, et de plusieurs visites culturelles à Paris, du 16 au 20 février 2026.

Il convient donc de veiller à la pérennisation de cette initiative, qui a déjà eu lieu l'an dernier.

Dans le cadre du financement de ce séjour, les organisateurs ont dû faire face à d'importantes dépenses imprévues, notamment face à l'inflation énergétique et à la hausse du coût des navettes.

Certaines des 16 familles font par ailleurs face à d'importantes difficultés pour déboursier les 445€ nécessaires. Entre 35 et 40% des habitants des deux quartiers prioritaires d'Étampes, dont les enfants sont scolarisés au collège de Guinette, vivent en effet sous le seuil de pauvreté.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'accroître le montant de la subvention accordée au Collège de Guinette, en octroyant 1000 € supplémentaires.

Cette hausse de subvention permettrait à chaque famille de récupérer 60€ en moyenne, de soulager les familles en difficultés financières, et donnerait à l'équipe encadrante davantage de marges de manœuvre financière pour faire face aux imprévus sur place.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 8 voix pour (MM. HILLAIRES, CHAAFA, HAMMOU, LE FOLL, Mmes AHRAOUI GAVINET, BINET-DEZERT, MOZZANI, RONSIN), 26 voix contre et 1 abstention (Mme MYTYCH),

- Rejette l'amendement proposé par le groupe Etampes en Commun

Gilles BAYART
Maire d'Étampes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ...3.0..AVR..2026..... et de sa réception par le représentant de l'Etat.